

Février



La lettre des Professionnels de l'AHB - 2024

Médico-social :

L'amélioration continue de la qualité

2025 sera l'année des visites d'évaluation externe des établissements et services médico-sociaux de l'AHB par un organisme habilité COFRAC.

Une fois l'organisme sélectionné, les évaluateurs utiliseront plusieurs méthodes lors des visites :

- Entretien avec les professionnels de terrain, ainsi qu'avec la gouvernance et des personnes ressources de l'AHB (pharmacien, hygiéniste...);
- Rencontre du Conseil de Vie Sociale ou autres formes de participation des usagers ;
- Méthode « accompagné traceur » comprenant des entretiens avec les usagers ;
- Audit et recherche d'éléments de traçabilité (traceur ciblé) ;
- Observations de pratiques et des prestations logistiques et hôtelières.

A l'issue de la visite, un pré-rapport nous sera adressé par les évaluateurs. Nous aurons 1 mois pour y apporter nos observations. Le rapport définitif sera transmis à l'ARS et aux Conseils Départementaux.

Le référentiel d'évaluation c'est :



2024 : top départ de la préparation des établissements et services médico-sociaux de l'AHB !

La démarche qualité du secteur social et médico-social, instaurée par la Loi du 2 janvier 2002, connaît de nombreuses évolutions depuis 2018 :

- Pilotage par la Haute Autorité de Santé (HAS) ;
- Réforme des modalités d'évaluation et des calendriers ;
- Création d'un référentiel d'évaluation unique publié en mars 2022.

La HAS encourage les établissements à procéder à une évaluation interne de la qualité afin d'impulser une démarche participative, s'appropriant les exigences attendues et définissant des actions d'amélioration de la qualité des accompagnements.

Nous avons fait ce choix en initiant les évaluations internes dans chaque service/établissement.

Nous allons également former des évaluateurs « accompagné traceur » afin de s'exercer à cette méthode. Ainsi, lors de la visite d'évaluation externe, les structures pourront valoriser les actions d'amélioration de la qualité mises en œuvre à la suite de l'évaluation interne et les actions spécifiques engagées en lien avec l'activité et le public accueilli.

Les services et établissements devront transmettre tous les 5 ans les résultats des évaluations externes de la qualité des prestations qu'ils délivrent : 2025, 2030, 2035... c'est une démarche d'amélioration continue de la qualité !

Une page emploi dédiée aux salariés

L'AHB souhaite permettre à tous d'évoluer au sein de l'Association, dans son poste ou dans un nouveau poste.

La Direction des Ressources Humaines, les Directions de Pôles, l'encadrement de proximité s'engagent pour accompagner au mieux chaque collaborateur tout au long de son parcours professionnel et développer les actions en ce sens (évolution dans son poste, mobilité fonctionnelle, géographique ou provisoire sur des projets).

Chaque salarié, principal acteur de son parcours, doit pouvoir à tout moment, trouver facilement l'information sur les opportunités de postes au sein de l'AHB et faire connaître ses souhaits de mobilité. Ainsi pour faciliter la communication des

Osez la mobilité interne !

11 offres d'emploi actuellement disponibles !

Voir nos offres d'emploi



postes vacants et/ou à pourvoir dans le futur, un portail de recrutement interne, dédié à tout collaborateur, a été créé et est accessible via le lien : <https://mobilité-interne-ahbretagne.nous-recrutons.fr>

Ce portail permet la visibilité pour tous (présents et absents) en temps réel des nouvelles opportunités en cours de recrutement ou à venir. Outre les réponses à des offres de postes, chacun aura la possibilité de faire connaître ses souhaits de mobilité sur ce site.

Du neuf pour l'atelier sous-traitance



Après plus de 15 ans dans des locaux vétustes et/ou inadaptés, l'atelier sous-traitance s'est installé fin 2023, dans un bâtiment neuf afin de renforcer sa capacité d'accueil et développer de nouvelles d'activités (composteurs, bûchettes, etc.). Ainsi 20 travailleurs(es) pourront être accueillis et accompagnés par deux moniteurs d'atelier.

Le nouveau bâtiment se divise en deux parties, l'une pour un travail

posté, plutôt en position assise et l'autre pour un travail plus manuel, plus dynamique. L'atelier a été mis en place pour les personnes vieillissantes, des travailleuses enceintes, des travailleurs(es) avec des déficiences physiques et psychiques.

Avec ce nouveau bâtiment, il est également possible d'accompagner des adultes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Projet culturel : Le corps et l'espace



Débuté en novembre dernier avec la compagnie « De sa couleur préférée » ; la phase 2 du projet « Culture et santé » se poursuit. La 3^{ème} semaine portera sur « Le corps et l'espace / intérieur-extérieur ».

« Notre corps n'évolue et ne s'exprime pas de la même façon dans un espace intime, familial et dans l'espace public... dans un intérieur et à l'extérieur. Ainsi, cet atelier est l'occasion d'explorer les différentes dy-

namiques corporelles, les collecter, les répertorier... mais aussi de s'amuser en créant des partitions gestuelles collectives. Faire des allers-retours entre le mouvement personnel et le travail du chœur, sans oublier le regard, être derrière la caméra et suivre l'action. »

Ainsi, des collectages sonores auront donc lieu du 12 au 15 février.

Usager, professionnel, vous souhaitez y participer, contactez Madalen PERES, Chargée des publics à l'association L'Art dans les chapelles, par mail à mediation@artchapelles.com ou par téléphone au 02 97 27 97 31.

Les derniers ateliers auront lieu courant mars, avec une restitution finale le mercredi 10 avril 2024 à Pontivy.

Agenda

8/02 Espace Éthique

15/02 Commission Médicale d'Établissement

27/02 Comité Social et Economique

Ici aussi

Médailles, retraités, en image

La cérémonie des médaillés et retraités s'est déroulée le 23 janvier dernier.



Les personnels médaillés et/ou retraités qui désirent obtenir leur photo peuvent s'adresser à Alexandrine URVOIT, par mail à a.urvoit@ahbretagne.com, qui vous transmettra le fichier.



Sur le web

Un portail dédié aux personnes âgées

Le gouvernement a ouvert un portail à destination des personnes âgées.

Ce portail est un vrai guide complet qui regorge d'informations, de conseils et de soutien pour les aînés, sur différents sujets :

1. Vivre à domicile
2. Vivre ailleurs temporairement
3. Choisir un hébergement
4. Bénéficier d'aides
5. Exercer ses droits
6. Aider un proche
7. À qui s'adresser ?

N'hésitez pas à partager et communiquer sur ce site !!

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>